



**HAL**  
open science

## Sur une source dissimulée du chapitre V de Par les champs et par les grèves

Takeshi Matsumura

► **To cite this version:**

Takeshi Matsumura. Sur une source dissimulée du chapitre V de Par les champs et par les grèves. 2023, pp.1-10. halshs-03984033

**HAL Id: halshs-03984033**

**<https://shs.hal.science/halshs-03984033>**

Submitted on 12 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# GLALICEUR

numéro 73

le 16 janvier 2023

Groupe de recherche  
sur la **L**Angue et la **L**ittérature françaises  
du **C**entre et d'aill**E**URs  
(Tokyo)

contact : [glaliceur2019@gmail.com](mailto:glaliceur2019@gmail.com)

## Sur une source dissimulée du chapitre V de *Par les champs et par les grèves*

Takeshi MATSUMURA

Le début du chapitre V<sup>1</sup> de *Par les champs et par les grèves* raconte la visite de Carlac que Gustave Flaubert et Maxime Du Camp ont faite au cours de leur pérégrination du 1<sup>er</sup> mai au 28 juillet 1847<sup>2</sup>. Le premier, chargé de rédiger ce chapitre, y étale ses vastes connaissances sur l'archéologie celtique. Il énumère les auteurs célèbres ou peu connus tels que Borlase, Cambry, Dion Cassius, Deric, Fréminville, La Sauvagère, La Tour d'Auvergne, Olaus Magnus, Mahé, Pausanias, Pelloutier, Penhouët, Pline ou Pomponius Mela, et les éditeurs consciencieux ont élucidé ses références en relevant les passages qu'il en aurait tirés.

À vrai dire, en 2013, dans son édition de la Pléiade Guy Sagnes<sup>3</sup> était plutôt discret sur l'aspect caché de son érudition. En fait, comme René Dumesnil<sup>4</sup> et Adrienne J. Tooke<sup>5</sup> l'ont souligné dans leur publication respective de 1948 et de 1987, Le Herpeux<sup>6</sup> avait révélé en 1940 que malgré un nombre impressionnant d'écrivains nommés, Flaubert s'était contenté d'exploiter deux ouvrages, à savoir les *Antiquités de La Bretagne, Monuments du Morbihan, Seconde édition revue et augmentée par l'auteur* du chevalier de Fréminville<sup>7</sup> et l'*Essai sur les antiquités du département du Morbihan* de Joseph Mahé<sup>8</sup>. L'érudite anglaise<sup>9</sup> observait de plus que notamment pour ses multiples dénominations de mégalithes, l'auteur de *Par les champs et par les grèves* s'était appuyé sur ce dernier. Son affirmation est-elle néanmoins valable pour tous les détails ? Le livre de Mahé est-il suffisant pour rendre compte de toutes les appellations techniques ? Il me semble que la question mérite d'être posée.

---

<sup>1</sup> Et non pas le chapitre IV comme le disent Anne Herschberg Pierrot et Jacques Neefs dans la note 24 du chapitre IV de leur édition de *Bouvard et Pécuchet*, dans Gustave Flaubert, *Œuvres complètes*, t. V, 1874-1880, *Édition établie par* Stéphanie Dord-Crouslé, Anne Herschberg Pierrot, Jacques Neefs et Pierre-Louis Rey, Paris, Gallimard, 2021, Bibliothèque de la Pléiade, p. 1525. Dans les citations, sauf indication contraire c'est moi qui souligne ou mets en italique.

<sup>2</sup> Voir l'itinéraire et le calendrier dans Gustave Flaubert, Maxime du Camp, *Par les champs et par les grèves*, *Édition critique par* Adrienne J. Tooke, Genève, Droz, 1987, p. 811-813 ; je désigne cette édition par *ChampsTooke*.

<sup>3</sup> *Par les champs et par les grèves*, *Texte établi, présenté et annoté par* Guy Sagnes, dans Gustave Flaubert, *Œuvres complètes*, t. II, 1845-1851, *Édition publiée sous la direction de* Claudine Gothot-Mersch, Paris, Gallimard, 2013, Bibliothèque de la Pléiade, p. 1304-1305 ; je désigne cette édition par *ChampsSagnes*.

<sup>4</sup> *Œuvres complètes de Flaubert, Voyages, Texte établi et présenté par* René Dumesnil, Paris, Les Belles Lettres, 1948, 2 vol., t. I (= *ChampsDumesnil*), p. XXXII et 426.

<sup>5</sup> *ChampsTooke*, p. 255.

<sup>6</sup> Le Herpeux, « Flaubert et son voyage en Bretagne », dans *Annales de Bretagne*, t. XLVII, 1940, p. 1-152.

<sup>7</sup> Brest, Lefournier, 1834.

<sup>8</sup> Vannes, Galles aîné, 1825 (= *MahéEssai*). Ouvrage curieusement absent de l'annotation de *ChampsSagnes*.

<sup>9</sup> *ChampsTooke*, p. 265.

Prenons comme exemple le passage sur le *lichaven*, qui vient après l'évocation du *cromlech*. Je le cite d'après l'édition procurée par Guy Sagnes :

[...] lorsqu'on aperçoit une pierre étalée horizontalement sur deux autres verticales, on a affaire à un *Lichaven* ou *Trilithe*, mais je préfère *Lichaven* comme plus scientifique, plus local, plus essentiellement celtique<sup>10</sup>.

Comment Mahé expliquait-il ces monuments ? Son ouvrage contient un paragraphe qui leur est consacré. Il commence ainsi :

*Lichavens*. (Planche I, fig. 2.)

On trouve quelquefois deux pierres verticales, couvertes d'une troisième en forme de linteau, ce qui offre la figure d'une entrée de porte. C'est à cette sorte de monument qu'on donne le nom de Lichaven ou Lechaven<sup>11</sup>.

Et il allègue comme source Legrand d'Aussy, lequel dans son « Mémoire sur les anciennes sépultures nationales » de 1799 mentionnait des monuments près d'Auray :

Du côté d'Auray, dans une grande plaine, dit Deslandes, on trouve cent cinquante ou cent quatre-vingts pierres, arrangées trois à trois, dont deux sont enfoncées perpendiculairement dans la terre, et la troisième est mise par-dessus, de travers ; ce qui forme une véritable porte. Les gens du pays nomment ces portes *lichaven*, ou *leek-a-ven*<sup>12</sup>.

Ce Deslandes, que Legrand d'Aussy invoque dans son mémoire, est André-François Boureau-Deslandes, auteur du traité « Sur des arrangemens singuliers de pierres, qu'on trouve en différens endroits de l'Europe » paru en 1750. Il fait appel aux autochtones, tout en les traitant avec mépris :

Les gens du païs presque aussi raboteux & aussi bruts que leurs pierres, nomment ces portes *Lichaven* ou *Leek-à-ven*, & ils s'imaginent par une imbécile crédulité, qu'en y allant à certains jours marqués & y menant leurs troupeaux, ils se préserveront de toutes sortes de malefices<sup>13</sup>.

Avec des expressions semblables, le même Boureau-Deslandes parlait de ces monuments dès 1737, dans le premier volume de son *Histoire critique de la philosophie* :

<sup>10</sup> *Champs.Sagnes*, p. 84 ; mis en italique par l'auteur.

<sup>11</sup> *MahéEssai*, p. 38 ; mis en italique par l'auteur.

<sup>12</sup> « Mémoire sur les anciennes sépultures nationales et les ornemens extérieurs qui en divers temps y furent employés, sur les embaumemens, sur les tombeaux des rois francs dans la ci-devant église de Saint-Germain des Prés, et sur un projet de fouilles à faire dans nos départemens », par le citoyen Legrand d'Aussy, dans *Mémoires de l'Institut national des sciences et arts, Sciences morales et politiques*, t. II, Paris, an VII, p. 563 ; mis en italique par l'auteur.

<sup>13</sup> *Recueil de differens traités de physique et d'histoire naturelle, propres à perfectionner ces deux sciences*, par M. Deslandes, t. II, Paris, Quilliau, 1750, p. 43 ; mis en italique par l'auteur.

Il reste encore de ces sortes d'ouvrages en Basse-Bretagne, & on les y nomme *Liehaven* [sic] ou *Leck-a-ven*. Les Habitans, non moins crédules que grossiers, les regardent avec ce respect qu'inspire la superstition : & ils s'imaginent qu'en y allant à des jours marqués & y menant leurs troupeaux, ils éviteront heureusement toutes sortes de maléfices & de sortilèges<sup>14</sup>.

Les deux occurrences chez Boureau-Deslandes sont considérées comme attestations du mot breton par Jean-Paul Chauveau dans son article sur « Histoire et étymologie de dénominations françaises de mégalithes<sup>15</sup> », qui juge que celle de Legrand d'Aussy en 1799 inaugure l'entrée de *lichaven* en français. Ce qui amène à améliorer l'article *lichaven* du *Trésor de la langue française*<sup>16</sup>, qui donnait Flaubert comme premier auteur à avoir employé le mot en 1848, dans *Par les champs et par les grèves*.

Les citations que j'ai tirées de Mahé, de Legrand d'Aussy et de Boureau-Deslandes mentionnent certes *lichaven*, mais elles ignorent toutes le mot *trilithe*, qui figurait en tant que synonyme dans la prose flaubertienne. D'où vient-il alors ?

Si l'on cherche ses attestations anciennes dans nos instruments de travail, on constate que curieusement *trilithe* y est mal représenté. Tandis que le *FEW* ne l'a pas recueilli, le *TLF* le cite dans son article *-lit(h)e*, mais il se borne à donner un exemple daté de 1914 et tiré du *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine* de Joseph Déchelette – qui d'ailleurs dès sa première édition de 1908 faisait mention du mot<sup>17</sup> – sans indiquer ses occurrences moins récentes. De son côté, la *Base historique du vocabulaire français*<sup>18</sup> n'en connaît qu'un témoignage de 1894<sup>19</sup>, et le *Grand Larousse de la langue française* de Louis Guilbert, Robert Lagane et Georges Niobey<sup>20</sup> et par la suite *Grand Robert de la langue française* d'Alain Rey<sup>21</sup> le datent seulement de depuis le *Dictionnaire de la langue française* d'Émile Littré<sup>22</sup>. Ils négligent tous l'occurrence de *Par les champs et par les grèves*, pourtant relevée par Gerlind Wiesner dans sa thèse citée de 1965<sup>23</sup> !

<sup>14</sup> *Histoire critique de la philosophie, où l'on traite de son origine, de ses progrès, et des diverses révolutions qui lui sont arrivées jusqu'à notre temps* par Mr. D\*\*\*, t. I, Amsterdam, François Changuion, 1737, p. 28 ; mis en italique par l'auteur.

<sup>15</sup> Dans la *Revue de linguistique romane*, t. LXXII, 2008, p. 321-370, surtout p. 346-348.

<sup>16</sup> Paris, CNRS et Gallimard, 1971-1994, 16 vol. (= *TLF*). Le mot est relevé par Gerlind Wiesner, *Untersuchungen zum Wortschatz von Gustave Flaubert*, Heidelberg, 1965, p. 236, tandis qu'il est absent du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Walther von Wartburg, Bâle, etc., Zbinden, etc., 1922-2002, 25 vol. (= *FEW*).

<sup>17</sup> Voir Joseph Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, t. I, *Archéologie préhistorique*, Paris, Picard, 1908, p. 376 : « Les *trilithes*, appelés jadis *lichavens*. » (mis en italique par l'auteur).

<sup>18</sup> Disponible sur le site suivant : <https://www.cnrtl.fr/definition/bhvf/> ; consulté le 10 janvier 2023.

<sup>19</sup> *Zig-zags en Bretagne*, par H. et G. Dubouchet, Paris, Lethielleux, 1894, p. 511 ; je n'ai pu vérifier cette attestation.

<sup>20</sup> Paris, Larousse, 1971-1978, 7 vol., t. VII, p. 6153a.

<sup>21</sup> Deuxième édition dirigée par Alain Rey, Paris, Le Robert, 2002, 6 vol., t. VI, p. 1488a.

<sup>22</sup> Paris, Hachette, 1873, 4 vol., t. IV, p. 2346b.

<sup>23</sup> *Op. cit.*, p. 236.

En fait, comme dénomination d'un type de mégalithe, le français a d'abord emprunté *trilithon* à l'anglais où le sens archéologique est attesté depuis 1740<sup>24</sup>. L'attestation la plus ancienne de cette forme figure dans la « Lettre X » du 21 juillet 1802 intitulée « Problème historique. Fables absurdes. Les barrows<sup>25</sup> ou les tombeaux », que le naturaliste Jean-Florimond Boudon de Saint-Amans a adressée à la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, en rapportant sa visite de Stonehenge<sup>26</sup>. La graphie *trilithe* n'apparaît qu'en 1830, dans le *Cours d'antiquités monumentales, Histoire de l'art dans l'ouest de la France, depuis les temps les plus reculés jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, t. I, Première partie, Ère celtique d'Arcisse de Caumont<sup>27</sup>. Ce qui signifie qu'elle n'était pas encore née lorsque Mahé a publié en 1825 son *Essai sur les antiquités du département du Morbihan*.

Flaubert a-t-il découvert *trilithe* chez Caumont ? Ce n'est pas impossible, puisque d'après sa lettre du 21 août 1839<sup>28</sup> et celle du 13 septembre 1839<sup>29</sup> à Ernest Chevalier, il a lu un volume du *Cours d'antiquités monumentales*. À l'époque cet ouvrage comptait déjà au moins cinq tomes<sup>30</sup>. Lequel a intéressé notre auteur ? Peut-être le premier ? Mais s'en souvenait-il au moment où il rédigeait *Par les champs et par les grèves* ? Il me semble que pour écrire son chapitre V, il a utilisé une autre publication, plus récente et plus maniable, qui a échappé aux éminents spécialistes<sup>31</sup>. Il s'agit d'*Éléments d'archéologie nationale* de Louis Batissier<sup>32</sup>. Ce n'est pas un nom inconnu.

<sup>24</sup> Voir l'*Oxford English Dictionary* en ligne, s.v. *trilith* ; d'après la description de ce dictionnaire, la graphie *trilith*, datée de 1852, paraît être une importation du français *trilithe*.

<sup>25</sup> Cette occurrence peut être ajoutée à celles que j'ai relevées dans mon article « Sur les mots *borran*, *borraw* et *borrow* chez Flaubert », dans *GLALICEUR*, 72, 2023, p. 8.

<sup>26</sup> Dans *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, pendant le cours de l'an XII, Premier Cahier*, Agen, 1804, p. 118-147, surtout p. 123 : « [...] il est aisé d'en conclure que cette enceinte formoit une suite de portiques composés de trois pierres, deux debout et une en travers ; ce que rend fort bien le mot *trilithon*, tiré du grec, et par lequel on a désigné ces portiques : [...] » (mis en italique par l'auteur). La même lettre est reprise dans Malte-Brun (éd.), *Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire*, t. XXIII, Paris, F. Buisson, 1814, p. 293-294. Jean-Paul Chauveau, *op. cit.*, p. 363-364 se référerait à cette seconde publication.

<sup>27</sup> Paris, Lance, Caen, Chalopin et Rouen, Frère, 1830, p. 74 : « On appelle *trilithe* ou *lichaven* l'assemblage de trois pierres dont deux verticales en supportent une troisième placée horizontalement ; cette combinaison de pierres présente la forme d'une porte (Voyez l'Atlas, pl. III, fig. 2), on croit que c'était une espèce d'autel d'oblation. » (mis en italique par l'auteur).

<sup>28</sup> Lettre non recueillie dans l'édition de la Pléiade, consultée le 10 janvier 2023 sur l'ancien site Flaubert : <https://flaubert-v1.univ-rouen.fr/correspondance/edition/>.

<sup>29</sup> Flaubert, *Correspondance*, t. I, Édition établie, présentée et annotée par Jean Bruneau, Paris, Gallimard, 1973, Bibliothèque de la Pléiade (= *Corr I*), p. 51.

<sup>30</sup> Outre le premier volume, on a *Seconde partie, Ère gallo-romaine*, 1831 ; *Troisième partie, Ère gallo-romaine*, 1838 ; *Quatrième partie, Moyen Âge, Architecture religieuse*, 1831 ; *Cinquième partie, Moyen Âge, Architecture militaire et civile*, 1835.

<sup>31</sup> Sauf erreur de ma part, ni Le Herpeux, *op. cit.* ni *ChampsDumesnil* ni *ChampsTookey* ni *ChampsSagnes* ne le mentionnent. Il en va de même dans *Œuvres complètes de Gustave Flaubert, Par les champs et par les grèves, Pyrénées – Corse*, Paris, Louis Conard, 1910, Flaubert, *Œuvres complètes, Préface de Jean Bruneau, Présentation et notes de Bernard Masson*, Paris, Seuil, 1964, 2 vol., t. II et *Œuvres complètes de Gustave Flaubert*, t. X, *Par les champs et par les grèves, Voyages et carnets de voyages*, Paris, Club de l'Honnête homme, 1973.

<sup>32</sup> *Éléments d'archéologie nationale, précédés d'une histoire de l'art monumental chez les anciens*, par le Dr Louis Batissier, Paris, Leleux, 1843 (= *BatissierÉléments*).

Comme on sait, Du Camp écrivait dans sa lettre à Flaubert du 20 septembre 1846 qu'il lisait « un énorme volume de Batissier<sup>33</sup> ». En éditant leur correspondance, Yvan Leclerc émettait une hypothèse sur l'identité de l'ouvrage :

Parmi les livres publiés par Batissier à cette date, qui justifient l'expression « énorme volume », Du Camp peut lire son *Histoire de l'art monumental dans l'antiquité et au Moyen Âge, suivi d'un traité de la peinture sur verre*<sup>34</sup> (Furne, 1845, 688 p.) ou les *Éléments d'archéologie nationale, précédés d'une Histoire de l'art monumental chez les anciens* (Leleux, 1843, 608 p.)<sup>35</sup>.

Il est impossible de savoir lequel des deux ouvrages était sous les yeux de l'épistolier. Mais son ami paraît avoir lu attentivement l'un d'entre eux pour rédiger *Par les champs et par les grèves*. Il est vrai que l'*Histoire de l'art monumental* comme les *Éléments d'archéologie nationale* donnent une vue d'ensemble des mégalithes en mentionnant tous deux *lichaven* et *trilithe*<sup>36</sup>, et donc qu'ils pouvaient être exploités par Flaubert. Toutefois, c'était probablement le second titre qui lui servait. Cette supposition peut être appuyée par sa lettre à sa mère du 5 janvier 1850, dans laquelle il lui parle d'une rencontre avec l'auteur, devenu consul de Suez, en se souvenant de son « *manuel d'archéologie* qui est à Croisset<sup>37</sup> », appellation qui me paraît plus proche des *Éléments d'archéologie nationale* que de l'*Histoire de l'art monumental*. Plus sérieusement, les divers rapprochements que l'on peut faire entre les *Éléments* et le chapitre sur Carnac vont étayer mon hypothèse.

En fait, parmi les écrits de Batissier, les *Éléments* de 1843 et l'*Histoire* de 1845 ne sont pas les seuls à décrire les monuments celtiques. Il a publié en 1836-1837 un article « Histoire de l'art monumental en France. Ère celtique » dans *L'art en province. Cours d'archéologie nationale par une société d'artistes et de littérateurs de la province*<sup>38</sup>. Comme ces trois publications contiennent des formules semblables, il conviendra de se demander laquelle des trois versions a servi à Flaubert. Pour ce faire, le passage que celui-ci a mis entre guillemets en parlant des pierres branlantes nous offre un indice certain. Citons d'abord son texte d'après l'édition de la Pléiade :

Quelquefois deux énormes blocs sont supportés l'un sur l'autre, ne semblant se toucher que par un seul point de contact, et on lit dans les livres « *qu'elles sont équilibrées de telle façon que le vent même suffit quelquefois pour imprimer au bloc supérieur une*

<sup>33</sup> Gustave Flaubert-Alfred Le Poittevin, Gustave Flaubert-Maxime Du Camp, *Correspondances, Texte établi, préfacé et annoté par Yvan Leclerc*, Paris, Flammarion, 2000 (= *CorrLeclerc*), p. 206. Cette lettre est aussi disponible sur l'ancien site Flaubert ; consultée le 10 janvier 2023.

<sup>34</sup> Je désigne cet ouvrage par *BatissierHistoire*.

<sup>35</sup> *CorrLeclerc*, p. 207, note 10.

<sup>36</sup> Voir *BatissierHistoire*, p. 313 et *BatissierÉléments*, p. 164.

<sup>37</sup> *Corr I*, p. 560.

<sup>38</sup> Deuxième année, 1836-1837, p. 25-34 (= *BatissierProvince*).

*oscillation marquée* », assertion que je ne nie pas (tout en me méfiant quelque peu du vent celtique), et quoique ces pierres prétendues branlantes n'aient jamais remué sous tous les coups de pied que nous avons eu la candeur de leur donner<sup>39</sup>.

Le passage que j'ai mis en italique n'a été commenté par aucun des éditeurs consultés. Pourtant, il peut être rapproché des trois versions de Batissier. Afin de mettre en évidence les emprunts, je vais souligner, dans les citations qui suivent, les éléments qui figuraient entre guillemets chez Flaubert :

1) « Histoire de l'art monumental en France. Ère celtique » (1836-1837) :

Les *pierres branlantes* sont formées par deux énormes blocs de rochers, dont l'un supporte l'autre, et cela dans un tel équilibre, que le moindre choc, le vent le plus léger lui imprime une oscillation<sup>40</sup>.

2) *Éléments d'archéologie nationale* (1843) :

Elles [= les *pierres branlantes*] n'ont, pour ainsi dire, qu'un point de contact, et elles sont, pour cela, équilibrées de telle façon, que le moindre choc, quelquefois le vent, suffit pour imprimer au bloc supérieur une oscillation marquée<sup>41</sup>.

3) *Histoire de l'art monumental* (1845) :

Elles [= les *pierres branlantes*] n'ont, pour ainsi dire, qu'un point de contact, et elles sont, pour cela, équilibrées de telle façon que le [p. 313] moindre choc suffit pour imprimer au bloc supérieur une oscillation marquée<sup>42</sup>.

Si l'on examine ces trois morceaux, le deuxième contient des expressions flaubertiennes plus nombreuses que les deux autres. Bien que le troisième en est assez proche, le *vent* y manque, alors que Flaubert s'amuse en insistant sur le *vent celtique*. Il est difficile d'imaginer que notre auteur serait parti de l'article de 1836-1837 ou de l'ouvrage de 1845 pour inventer des phrases presque identiques à celles de la publication de 1843.

En partant de cette hypothèse, examinons un autre passage du chapitre V de *Par les champs et par les grèves*, concernant différentes appellations de dolmens rassemblés, énumérées avec humour. Je le cite d'après l'édition procurée par Guy Sagnes :

Une pierre posée sur d'autres se nomme un *dolmen*, qu'elle soit horizontale ou verticale ; un rassemblement de pierres debout et recouvertes sur leur sommet par des dalles consécutives, formant ainsi une série de dolmens, est une *Grotte aux fées*, *Roche aux fées*, *Table des fées*, *Table du Diable*, ou *Palais des géants*, car, ainsi que ces maîtres de maison qui vous servent un vin identique sous des étiquettes différentes, les Celtomanes qui n'avaient presque rien à vous offrir ont décoré de noms divers des choses pareilles<sup>43</sup>.

<sup>39</sup> *Champs.Sagnes*, p. 84-85.

<sup>40</sup> *BatissierProvince*, p. 27b ; mis en italique par l'auteur et c'est moi qui souligne.

<sup>41</sup> *BatissierÉléments*, p. 163.

<sup>42</sup> *BatissierHistoire*, p. 312-313.

<sup>43</sup> *Champs.Sagnes*, p. 84 ; mis en italique par l'auteur.

Aucun des éditeurs consultés n'a jugé nécessaire de commenter ces désignations que l'auteur a soulignées, à l'exception d'Adrienne J. Tooke qui considère que dans ce passage et ceux qui le suivent, Flaubert a dû s'inspirer de l'*Essai sur les antiquités du département du Morbihan* de Mahé. Certes, celui-ci parle de « *Roches-aux-Fées* ou *Grottes-aux-Fées*<sup>44</sup> », « *Tables du diable* ou des fées<sup>45</sup> », mais il ne fait pas mention du *Palais des géants*. Pour établir son inventaire, Flaubert a-t-il recueilli des informations éparpillées dans ce livre en y ajoutant une expression qu'il aurait découverte ailleurs ou inventée ? Il me semble qu'il a plutôt tiré profit des *Éléments d'archéologie nationale* où il a trouvé une liste toute faite. À la fin de son paragraphe sur « les allées couvertes », Batissier énumère en effet leurs autres noms. Je cite la phrase en soulignant ceux qui figuraient chez Flaubert :

Les allées couvertes sont encore appelées *Coffres de pierres*, *Roches aux fées*, *Grottes aux fées*, *Tables des fées*, *Tables du diable*, *Palais des géants*<sup>46</sup>.

Ainsi, les cinq synonymes de dolmens réunis qui se lisaient dans *Par les champs et par les grèves* se retrouvent tous dans cette phrase. Comme je n'ai pas trouvé jusqu'ici d'autres ouvrages qui contiennent un inventaire semblable, je suppose jusqu'à nouvel ordre que la source de Flaubert est chez Batissier.

Si l'on veut savoir où sont attestés les noms de lieux ainsi mentionnés, il conviendra de se reporter à l'article « Les Monuments de pierre brute dans le langage et les croyances populaires » que Salomon Reinach a publié en 1893 dans la *Revue archéologique*<sup>47</sup>. Les références précises de l'archéologue nous apprennent que près de Tours il y a un dolmen appelé *Grotte aux fées*<sup>48</sup>, que dans le département d'Ille-et-Vilaine il y en a un connu sous le nom de la *Roche aux fées*<sup>49</sup>, que la *Table des fées* et la *Table du diable* sont relevées dans le Morbihan par Mahé<sup>50</sup>, et que le *Palais des géants* résulte d'une mauvaise interprétation du *Palets des Géants*<sup>51</sup> dans le canton de Joyeuse (Ardèche)<sup>52</sup>.

<sup>44</sup> *MahéEssai*, p. 34 ; mis en italique par l'auteur.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>46</sup> *BatissierÉléments*, p. 171 ; mis en italique par l'auteur et c'est moi qui souligne.

<sup>47</sup> Troisième série, t. XXI, 1893, p. 195-226 et 329-367 (= *ReinachMonuments*).

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 209, note 14 qui renvoie à Éloi Johanneau, « Sur un temple du culte druidique, appelé le *Château*, la *Maison* ou la *Grotte des Fées*, situé dans la commune de *Saint-Antoine du Rocher*, près de Tours ; et sur un Obélisque brut, du même culte, appelé la *Pierre qui tourne*, situé dans une commune voisine », dans *Mémoires de l'Académie celtique*, t. V, 1810, p. 396-416.

<sup>49</sup> *ReinachMonuments*, p. 209, note 17 qui se réfère à De Noual de La Houssaye, « Sur un monument celtique du département d'Ille et Vilaine, connu sous le nom de *La Roche aux Fées* », dans *Mémoires de l'Académie celtique*, t. V, 1810, p. 371-383.

<sup>50</sup> *ReinachMonuments*, p. 209, note 18 et p. 213, note 10 qui renvoie à *MahéEssai*, p. 24.

<sup>51</sup> *ReinachMonuments*, p. 219, note 13 : « L'étymologie populaire a quelquefois transformé ce mot [= *palets*] en *palais*. Ch. Nisard s'y est trompé et a parlé des *palais de Gargantua* (*Dict. de la conversation*, 2<sup>e</sup> édit., t. VII, p. 729). » (mis en italique par l'auteur).

Pour revenir à Batissier, son ouvrage de 1843 fournit également à Flaubert une liste de synonymes de pierres branlantes. Rappelons-nous leur énumération dans le chapitre V de *Par les champs et par les grèves* :

Elles [= les pierres branlantes] s'appellent alors : *pierres roulantes* ou *roulées*, *pierres retournées* ou *transportées*, *pierres qui dansent* ou *pierres dansantes*, *pierres qui virent* ou *pierres virantes*<sup>53</sup>.

Six d'entre les huit dénominations flaubertiennes viennent du dernier alinéa de l'explication sur les pierres branlantes qui se lisent dans les *Éléments d'archéologie nationale*. Je souligne dans la citation les éléments communs à Flaubert et à sa source :

Les pierres branlantes s'appellent encore *Pierres roulantes* ou *roulées*, *Pierres qui dansent*, *Pierres folles*, *Pierres qui virent*, *Pierres retournées*, *Pierres transportées*. En Angleterre, elles sont désignées sous le nom de *Rocking-Stones*<sup>54</sup>.

Il me paraît clair que cette énumération de Batissier a servi à l'auteur de *Par les champs et par les grèves*. Celui-ci s'est-il soucié du bien-fondé des renseignements qu'il a recopiés ? C'est peu probable. En tout cas, ni les *pierres roulantes* ni les *pierres roulées* ni les *pierres retournées* ni les *pierres transformées* ne sont confirmées dans l'inventaire détaillé de Reinach<sup>55</sup>. Selon ce dernier, seules la *Pierre qui danse* et la *Pierre qui vire* sont attestées dans le département de l'Yonne, respectivement dans le bois de Montaigu<sup>56</sup> et sur la rive gauche du Trinquelin<sup>57</sup>.

Les deux noms (*pierres dansantes* et *pierres virantes*) qui ne figurent pas chez Batissier sont-ils dus à Flaubert, qui les a forgés à partir de *pierres qui dansent* et de *pierres qui virent* de son modèle ? Je ne les ai trouvés ni dans l'*Essai sur les antiquités du département du Morbihan* de Mahé, ni dans son autre source principale, qui est les *Antiquités de La Bretagne* du chevalier de Fréminville. Il est vrai que l'on connaît *Pierre virant* dans la Côte-d'Or selon Reinach<sup>58</sup>, mais comme ce dernier se fondait sur *La mission et le culte de saint Martin d'après les légendes et*

<sup>52</sup> Paul Sébillot, *Gargantua dans les traditions populaires*, Paris, Maisonneuve, 1883, p. 265-266 : « À la Blachère, dans le canton de Joyeuse, se trouvent de nombreuses tometes en calcaire oxfordien, de forme arrondie et de dimensions colossales, soit isolées, soit superposées par une, deux, même trois, désignées dans le pays sous le nom de *Palets des Géants* et *Palets de Gargantua*. »

<sup>53</sup> *Champs-Sagnes*, p. 85 ; mis en italique par l'auteur.

<sup>54</sup> *Batissier-Éléments*, p. 164 ; mis en italique par l'auteur et c'est moi qui souligne.

<sup>55</sup> Voir *Reinach-Monuments*, p. 201-202.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 202, note 8. Voir Maximilien Quantin, *Répertoire archéologique du département de l'Yonne*, Paris, Imprimerie impériale, 1868, colonne 19 : « MONÉTEAU. *Ép. celtique*. La *Pierre qui danse*, monolithe de 1<sup>m</sup>,80 de haut sur 1<sup>m</sup>,45 de large et 0<sup>m</sup>,60 d'épaisseur, située dans le bois de Montaigu. »

<sup>57</sup> *Reinach-Monuments*, p. 202, p. 11. Maximilien Quantin, *op. cit.*, colonnes 108-109 : « SAINT-LÉGER. *Ép. celtique*. Au milieu des bois, sur la rive gauche du Trinquelin, est une énorme roche de granit de forme ovale et plate de 5 mètres de long, 2<sup>m</sup>,50 de large et 1<sup>m</sup>,10 d'épaisseur ; on l'appelle la *Pierre qui vire*. Elle a été autrefois le sujet de croyances superstitieuses. Elle sert aujourd'hui de base à une belle statue de la Vierge élevée en 1853, à quelques pas d'un monastère de l'ordre de Saint-Benoît fondé en 1850. »

<sup>58</sup> *Reinach-Monuments*, p. 202, note 11 : « *Pierre virant* dans la Côte-d'Or, BTh., p. 104. »

les monuments populaires dans le pays Éduen, *Étude sur le paganisme rural* de Jacques-Gabriel Bulliot et Félix Thiollier<sup>59</sup>, et que ceux-ci s'appuyaient sur l'article « Traditions populaires de la Côte-d'Or recueillies par Clément-Janin » paru en 1884 dans les *Mémoires de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire*<sup>60</sup>, il est peu probable que le nom de lieu bourguignon soit parvenu à l'oreille de Flaubert au moment où il rédigeait *Par les champs et par les grèves*.

Une autre liste synonymique qui mérite d'attirer notre attention est celle dans laquelle il énumère les dénominations variées du peulven (peulvan<sup>61</sup>) ou du menhir. Elle est présentée avec ironie :

Il reste à vous faire connaître ce que c'est qu'une *Fichade*, une *Pierre-fiche*, une *Pierre-fixée* ; ce qu'on entend par *haute borne*, *Pierre latte* et *Pierre lait* ; en quoi une *Pierre fonte* diffère d'une *Pierre fiette*, et quel rapport existe entre une *chaire au diable* et une *Pierre droite* ; [...]. Apprenez donc que tout cela signifie un *Peulvan*, autrement dit un *Menhir*, et n'exprime autre chose qu'une borne, plus ou moins grande, placée toute seule au beau milieu des champs<sup>62</sup>.

Le paragraphe que Batisier consacre aux peulvans se termine par un alinéa dont le contenu est fort proche de l'inventaire flaubertien. Comme toutes les appellations qui figurent dans *Par les champs et par les grèves* se retrouvent dans ce modèle, il serait inutile de souligner les éléments communs :

Les peulvans sont connus en France sous les noms de *Pierre-Fichade*, *Pierre-Fiche*, *Pierre-Fixée*, *Haute-Borne*, *Pierre-Latte*, *Pierre-Lait*, *Pierre-Fonte*, *Pierre-Fitte*, *Pierre-Droite*, *la Chaire-au-diable*, etc.<sup>63</sup>

Pour ce répertoire, Flaubert ne pouvait pas se baser sur l'ouvrage de Mahé, car celui-ci ne donne comme synonymes de menhir que *Pierre-fiche*, *Pierre-fichade* et *haute-borne*<sup>64</sup>. Il serait sans doute superflu de se demander si les informations qu'il a trouvées dans son modèle étaient bien fondées. Cependant on peut faire remarquer que la *Pierre latte* et la *Pierre lait* signifient toutes les deux « pierre large<sup>65</sup> », que le menhir appelé *Pierrelet* ou *Pierrelée* est attesté dans le département d'Ille-et-Vilaine, « à 150 mètres au Sud du hameau de Pierrelet,

<sup>59</sup> Autun, Dejussieu et Paris, Picard, 1892, p. 104. Le sigle « BTh » de Reinach désigne cette publication.

<sup>60</sup> T. I, 1884, p. 363-416, surtout p. 412 : « La Pierre-Virant, qui a donné son nom au climat, était, au dire des vieillards, une pierre ayant la forme d'un œuf, et posée sur une autre pierre formant pivot. Cette roche pouvait avoir trois mètres de hauteur. C'était évidemment un monument druidique. Un maçon de Selongey brisa cette pierre sous la Révolution. Dans les éraignes, on parlait beaucoup de la Pierre-Virant et des Dames-Blanches qui venaient, la nuit, y faire leurs prières. »

<sup>61</sup> Sur ces deux graphies, voir l'article *peulven* du TLF.

<sup>62</sup> *Champs-Sagnes*, p. 85 ; mis en italique par l'auteur.

<sup>63</sup> *Batisier-Éléments*, p. 163 ; mis en italique par l'auteur.

<sup>64</sup> *Mahé-Essai*, p. 28.

<sup>65</sup> Voir *Reinach-Monuments*, p. 199 et note 11.

dans le pré du Saule<sup>66</sup> », que l'on connaît *Pierre fitte* ou *fitte*<sup>67</sup> près de Saint-Germain-Laval (Loire)<sup>68</sup> par exemple, mais pas *Pierre fiète* comme l'écrivit Flaubert, que la *Chaire au Diable*<sup>69</sup> est le nom de deux monuments qui existaient dans la paroisse d'Aron et celle de Hambers<sup>70</sup>, et que dans le Morbihan on trouve un menhir appelé la *Pierre droite*<sup>71</sup>. Enfin, la *Pierre fixée* et la *Pierre fonte* sont absentes du répertoire de Reinach, qui connaît seulement la *Pierre fixée*<sup>72</sup>.

Dans son article sur « L'épisode celtique dans *Bouvard et Pécuchet*<sup>73</sup> » paru en 2017 dans le numéro XV de la *Revue Flaubert*, Joëlle Robert n'a pas douté que Flaubert avait donné « lui-même » dans *Par les champs et par les grèves* « la liste » des « ouvrages étudiés en 1847 [...] pour préparer l'aspect culturel de ce voyage ». Elle n'a apparemment pas pris en considération la remarque pertinente de Le Herpeux, de René Dumesnil et d'Adrianne J. Tooke. Au lieu de prendre à la lettre les auteurs nommés explicitement, n'aurait-elle pas dû étudier le texte même pour savoir comment il était constitué et si « la liste » ostensible ne dissimulait pas une vraie source qui avait servi ? Car pas plus que les chercheurs d'aujourd'hui – je pense aux éditeurs qui prétendent travailler sur les manuscrits ou l'édition originale alors qu'ils ont copié sur leur prédécesseur<sup>74</sup> –, les écrivains ne dévoilent pas tous les jours les dessous de leur travail. J'espère avoir montré qu'il faudra désormais tenir compte des *Éléments d'archéologie nationale* de Louis Batissier pour comprendre un peu mieux le chapitre V de *Par les champs et par les grèves*.

<sup>66</sup> P. Bézier, *Inventaire des monuments mégalithiques du département d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, Catel, 1883, p. 131.

<sup>67</sup> ReinachMonuments, p. 200, note 11.

<sup>68</sup> L.-Pierre Gras, *Essai de classification des monuments pré-historiques du Forez*, Montbrison, 1872, p. 11.

<sup>69</sup> ReinachMonuments, p. 212, note 8.

<sup>70</sup> *Essais historiques sur la ville et le pays de Laval en la province du Maine, par un ancien magistrat de Laval*, Laval, Feillé-Grandpré, 1843, p. 104.

<sup>71</sup> ReinachMonuments, p. 200, note 8. Voir M. Rosenzweig, *Répertoire archéologique du département du Morbihan*, Paris, Imprimerie impériale, 1863, colonne 143 : « SAINT-GUYOMARD. *Ép. celtique*. Sur le chemin de Molac, dans le bois de Saint-Maurice, menhir de 5 mètres de hauteur sur 3 mètres de largeur, appelé la *Pierre droite*. »

<sup>72</sup> ReinachMonuments, p. 200, note 13.

<sup>73</sup> Disponible sur l'ancien site Flaubert, que j'ai consulté le 10 janvier 2023 : [https://flaubert-v1.univ-rouen.fr/jet/public/outils/rech\\_aff\\_fenetre.php?p=revue%2Farticle.php%3Fid%3D214](https://flaubert-v1.univ-rouen.fr/jet/public/outils/rech_aff_fenetre.php?p=revue%2Farticle.php%3Fid%3D214).

<sup>74</sup> Voir par exemple mes articles « *Le Neveu de Rameau* édité par Pierre Chartier : quelques remarques philologiques », dans *Fracas*, 40, 2016, p. 1-8 ; « Un coup de dés dans *Racine et Shakespeare* de Michel Crouzet », dans *Glaliceur*, 38, 2021, p. 1-20 ; « Tel maître, telle disciple : sur la *Vie de Rossini* éditée par Suzel Esquier », *ibid.*, 41, 2021, p. 1-9 ; « Sauf le respect que je dois à la compagnie... : sur l'*Histoire de la peinture en Italie* éditée par Victor Del Litto », *ibid.*, 47, 2022, p. 1-18 ; « Désinvolture ou imposture ? Sur quelques éditions modernes des *Cent Contes drolatiques* », *ibid.*, 65, 2022, p. 1-10 ; « Quel est le texte de base de *La deuxième Tentation de saint Antoine* éditée par Gisèle Séginger ? », dans *ibid.*, 71, 2022, p. 1-18.